



CAP N° 5 DE MUTATION DES GÉOMÈTRES DU 26 MARS 2012

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES À LA CAP N°5

La CAP de mutations des géomètres s'ouvre aujourd'hui dans un contexte lourd de conflictualité : statistiques, objectifs, frais de déplacement... Le sujet CDI/CDIF, ainsi que nous vous l'avons indiqué lors du GT du 5 mars, demande une réflexion très approfondie. Nous vous ferons connaître nos positions en temps utile.

Nous développerons ici la totalité de nos arguments ; au risque d'être long, c'est ici le descriptif des services, strict reflet du vécu et ressenti des collègues. Il n'y a ni fioriture, ni volonté de peindre une réalité plus noire qu'elle n'est. C'est le quotidien des agents, notre quotidien. A vous d'en tirer les leçons et de faire le nécessaire pour les écouter. Ce n'est pas un sondage IFOP auprès d'un panel d'agents, qui vous donnera une image valorisante, ou en tout cas le blanc-seing que vous souhaitez vous voir délivrer.

Le groupe de travail cadastre qui s'est tenu le 7 novembre 2011 informait les organisations syndicales des intentions de la Direction Générale d'entreprendre des opérations concrètes de convergence. Ces dernières président aux premières réflexions sur la RPCU (représentation parcellaire cadastrale unique), qui aura vocation à terme à se substituer au plan cadastral actuel.

Dans le compte rendu fait aux agents par la CGT, nous soulignons que cette nouvelle charge de travail doit faire l'objet d'une évaluation correcte ; à tout le moins, nous avons demandé à ce que les directions désignées potentiellement « expérimentatrices » sachent que cette nouvelle tâche doit être prise en compte notamment dans le calibrage en emplois dédiés.

Le bureau mission nous avait alors affirmé avoir informé le réseau de ces opérations, afin qu'une certaine prudence soit de mise sur le volet emploi : en effet, il ne s'agissait pas de rajouter des missions sans moyens dédiés !

Aux dernières nouvelles, 7 directions ont fait acte de candidatures « spontanées » ; quel bel ensemble... le tableau est nettement moins brillant en ce qui concerne l'approche « mission » de ces dernières, et surtout les moyens qu'elles entendent y mettre. Pour preuve, une fois les effets d'annonce dissipés, la machine à supprimer des emplois a douché bien des espoirs !

Ignorant délibérément les « informations » du bureau métier (ce dernier en avait-il donné d'ailleurs ?...), 4 départements expérimentaux ont taillé dans l'effectif des géomètres : qu'en aurait-il été si le bureau GF3A les avait incité à la prudence ?

Les directions, que nous avons contactées, expliquent avoir géré l'effectif en fonction des charges « traditionnelles » qui sont quantifiées via LASCOT et le PATD. Dès lors, pourquoi chercher spontanément à s'en créer de nouvelles ?

D'ores et déjà, une d'entre elles a annoncé la couleur : l'expérimentation se déroulera « en veillant à ne pas perturber les indicateurs »... nous vous laissons juges de ce genre d'attitude, mais qui traduit en fait une chose : la situation des services est telle qu'il n'est plus actuellement possible de sortir des sentiers que le PATD peine tant à baliser.

Si l'on extrapole un peu (ou si peu) les jeux ne seraient-ils pas déjà faits, en partant du constat que des directions se sont lancées dans une expérimentation qu'elles n'envisagent de mener qu'à minima, et encore ?

Tout cela fait désordre.

Montreuil, le 28 mars 2012

Syndicat national
CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• dgfip@cgt.fr

• www.financespubliques.cgt.fr

• Tél. : 01.48.18.80.16

En cause, très clairement, l'approche uniquement statistique de la mission via les PATD.

Les remontées actuelles font état d'une avalanche d'indicateurs à satisfaire, totalement déconnectés des conditions d'exercice quotidiens. Les chefs de service ne semblent pas avoir intégré dans leurs objectifs la révision par exemple, et encore moins l'expérimentation « convergences » pour 7 d'entre eux. Les services marchent au mieux en décalé par rapport à vos instructions, au pire en totale autarcie, par rapport à vos instructions. De plus, il n'y a rien à discuter ; de toute façon, vu l'avalanche de chiffres à fournir, bien malins ceux qui peuvent s'y retrouver. Traditionnellement, les élus de la CGT Finances Publiques s'appuient sur ces documents afin d'étayer leurs argumentaires ; dans quelle mesure ces derniers peuvent-ils éclairer maintenant utilement nos débats ? Comment tirer quelque chose d'une approche chiffrée, qui a atteint depuis longtemps ses limites ?

Presque partout, les géomètres sont sortis écœurés des réunions dédiées au PATD !

Depuis les balbutiements de « SINTROP » à la énième version de « LASCOT », la pression statistique exercée sur le corps des géomètres ne s'est jamais démentie ! Bien au contraire !

Avec quelle constance, l'administration cherche à grossir ses instruments de mesure ! Dès lors, peu importe que l'alimentation en permis défaille, pourvu que soit produit un état statistique mensuel ! Car c'est sur la base de ces éléments collectés qu'elle s'évertue à réduire frénétiquement le nombre des agents de terrain ! A chaque nouvelle version, de nouveaux indicateurs ! Aujourd'hui, application des DA ! Et demain ?

Il nous semblait pourtant que M. PARINI, fort soucieux de la dégradation des conditions de travail des agents à laquelle participe passablement la dictature des indicateurs, avait donné certaines « directives » pour réduire le poids des statistiques sur le quotidien des agents !

Les habitudes ont la peau dure ! Les entretiens d'évaluation illustrent l'état d'esprit dans lequel vous opérez aujourd'hui.

Un tour de France rapide le prouve : ils ont un sujet unique : le fameux H12R. Point n'est ici question de missions, de charges de travail (exit la prise en compte des travaux liés à la révision...) : entretien = objectifs quantitatifs... et la discussion s'arrête là.

En procédant ainsi, la DG en général et le bureau mission en particulier continuent de propager leur venin : il faut surveiller le géomètre... un vérificateur sur le terrain rapporte des euros...un géomètre en coûte !... Beaucoup trop !!!

Pendant des années, insidieusement, vous avez ainsi

largement contribué à jeter le discrédit sur des agents qui tentaient, envers et parfois contre tout, de remplir correctement leurs missions.

Aujourd'hui, les géomètres subissent les conséquences de vos campagnes de dénigrement.

Le nombre de candidats inscrits au concours externe de TG lors de la dernière session (137 candidats présents sur les 298 inscrits pour au final 29 retenus !) en est la plus navrante illustration.

De plus, les perspectives de carrière ajoutées aux possibilités restreintes de mutation ne sont pas de nature à susciter les vocations ! Cela vaut pour tous les métiers de notre filière.

Concernant le projet de mutation que vous nous présentez aujourd'hui, il ressort les éléments suivants : 157 demandes de mutation. 71 d'entre elles sont satisfaites, parmi lesquelles 34 concernent les stagiaires. Si l'on écarte 9 mutations consécutives à des suppressions de postes, le bilan est désastreux : seules 28 demandes de mutation sur 114 sont satisfaites s'agissant d'agents titulaires. Conséquence directe des 39 suppressions d'emplois actées lors du Comité Technique de Réseau, le mouvement 2012 se résume presque exclusivement à celui des stagiaires.

Cette année encore, le message semble être très mal passé auprès des agents sortant de l'école. En effet, plus de 50% d'entre eux se sont vus privés de la possibilité d'amélioration de leur affectation initiale en verrouillant leur demande dès le projet. Visiblement, la communication ne passe pas, ou en tout cas très mal ; en effet des opportunités existent pour de jeunes collègues : les départements expérimentaux de convergence, par exemple, si tant est que les directions concernées entreprennent de se pencher correctement, pour ne pas dire sérieusement, sur les moyens humains à engager.

Toutefois, un constat s'impose : pourquoi ces directions (entre autres...) prennent-elles à la légère les expérimentations liées à la convergence ? Pourquoi se refusent-elles à regarder la révision comme une opération d'envergure les engageant ?

Une réponse s'impose : à trop avoir voulu nous discréditer, vous avez rompu la chaîne de confiance, si ténue soit-elle, qui aurait pu relier un bureau mission type « centrale » au réseau.

Pour nous, la responsabilité des agents ne peut être engagée dans cette tourmente.

Au final, les suppressions d'emploi pleuvent, sans discernement aucun... certaines frisent le ridicule : l'exercice GPEEC a pris un coup dans l'aile ; il n'est à ce jour plus crédible, si tant est qu'il le fut. Année 2011 : 21 suppressions d'emplois. Année 2012 : 39 !

Conformément à ce qui est exposé ci-dessus, tout prouve

que la DG laisse filer, se contentant d'arbitrages qui n'ont de sens qu'au regard des zones d'influence des directeurs en poste.

Le fil de ce qui précède reste dicté par la politique de l'emploi à la DGFIP en général, et dans le corps de géomètres en particulier.

Lorsque nous mettons aujourd'hui d'ailleurs en perspective convergence et révision foncière, cela s'annonce avec un manque de moyens tellement criant que tous les collègues désespèrent de la manière dont la mission est appréhendée. Lors du GT du 7 novembre nous avons fortement insisté sur le sujet. Vous aviez voulu alors nous rassurer sur cet aspect, sans pour autant il est vrai donner de quelconques garanties. Les résultats sont très en dessous de ce que vous avez voulu afficher...

Dans la même veine, les géomètres cadastrateurs sont identifiés comme de gros consommateurs de frais de déplacement ; là encore, les directions subissent dans le même tempo des restrictions budgétaires sans précédent : le premier chapitre touché est la ligne « frais de déplacement ».

Ce sujet, transverse s'il en est, mérite que nous nous y arrêtions ; plusieurs difficultés pointent, et doivent très vite faire l'objet d'un règlement global.

Pour la CGT, il est impensable que des directions s'affranchissent de vos notes de cadrage, d'une part, et, d'autre part, qu'elles continuent de laisser les agents sortir

quasi-gratuitement. Dès lors, et de manière totalement illégale, certains directeurs ont délibérément choisi de sous-rembourser (ou dé-rembourser) les frais de déplacement. Allié à l'augmentation exponentielle du prix des carburants, nous souhaitons ici adresser un avertissement solennel à la Direction Générale : celle-ci doit se saisir de ce sujet et le porter au niveau adéquat, afin que les agents puissent bénéficier du niveau de remboursement le plus juste.

Sur ce plan, vous le savez et ce n'est pas faute de vous alerter, la CGT envisage de relancer l'opération « voiture au garage », dès lors que de votre part il n'y a pas de volonté d'agir en ce sens.

Nous revendiquons l'alignement de l'IK sur celui de l'impôt sur le revenu utilisé pour les frais réels.

La réponse à cette juste revendication n'est pas exclusive de discussions sur le niveau des IFDD : vous envisagez d'ouvrir un cycle de groupes de travail sur le volet indemnitaire, nous vous attendons donc de pied ferme. Nous voulons savoir où passent les IFDD des agents dont les emplois sont supprimés ? ... la CGT est prête à discuter de ce sujet ; nous vous avons transmis, à maintes reprises et à votre demande, un dossier complet sur l'appréhension que nous avons de ce sujet, dans toute ses dimensions.

C'est sur tous ces sujets que nous vous attendons donc, avec des réponses précises et circonstanciées.

Nous remercions le bureau RH2A pour sa disponibilité lors de la consultation.